

## JARDIN MUSICAL, FORMATION MUSICALE et CHANT CHORAL ENFANTS

### PROCEDURE DE CHOIX DES CRENEAUX PROPOSES

**Du mardi 8 septembre 13h30 au samedi 12 septembre minuit inclus,  
INSCRIPTION EN LIGNE OBLIGATOIRE (« Réservation »)  
dans un des divers créneaux proposés**

**Via le Portail Familles sur le site internet de la Ville [www.mairie-tournefeuille.fr](http://www.mairie-tournefeuille.fr)**

*Attention, nombre d'élèves limité par classe de Jardin musical,  
Formation musicale et Chant choral enfants.*

*Il est donc utile d'envisager plusieurs possibilités de choix avant de s'inscrire en ligne...*

**Début septembre, vous recevrez un e-mail d'informations sur la procédure à suivre :**

Sur le Portail Familles, soit création d'un compte pour ceux qui n'en ont pas,  
soit utilisation de ce compte pour les familles déjà inscrites pour la Petite enfance, la  
Restauration scolaire, les Accueils de Loisirs et l'Accueil périscolaire

**Ne sont pas concernés les élèves dont les listes nominatives sont constituées  
(cours à créneau unique) :**

- IM1 Ados,
- IM2 Ados,
- IM3 Ados,
- Fin de Cycle I Ados,
- Formation musicale Batteurs,
- Formation musicale Adultes (1, 2, 3, 4 et 5),
- Fin d'Etudes,
- Supérieur.

**Ces élèves recevront un e-mail précisant le jour et horaire de cours.**